



## Taxe d'apprentissage, salaires 2010 Promesse de versement

A renvoyer par courrier, mail ou fax à  
Isabelle GIROUY

Université de La Rochelle - UFR Sciences  
**Secrétariat du Département de BIOTECHNOLOGIES**

Avenue M. CREPEAU - 17042 La Rochelle cedex 1  
Fax 05.46.45.72.78 - E-mail : [iupbtec@univ-lr.fr](mailto:iupbtec@univ-lr.fr) - Tél 05 45 45 72 49

Nom de l'entreprise :-----

Adresse :-----

Code postal : ----- Ville : -----

SIREN : ----- Nom du Groupe :-----

Personne à remercier et à informer du versement de la Taxe d'Apprentissage :  
(Cette information ne nous est pas transmise par les centres collecteurs)

Nom : ----- Tel :-----

E-Mail : -----

Organisme collecteur de taxe d'apprentissage :

Nom : ----- Ville : -----

**Le Département de BIOTECHNOLOGIES est habilité à recevoir votre Taxe d'Apprentissage au titre du :**

- **QUOTA** pour la formation par apprentissage
- **HORS QUOTA dans les catégorie B et C (par cumul)** pour les MASTERS:  
Biotechnologies, Bio-industries & Bioprocédés Agro-alimentaire et Management de Projet et le DU Opérateur de Brasserie.

Si votre taxe est inférieure à 305 euros, vous pouvez verser la part hors quota (A,B,C) dans la catégorie B ou C au choix.

L'entreprise verse à l'Université de La Rochelle au titre de la Taxe d'Apprentissage sur les salaires de 2010, un montant de :

-----

qu'elle désire voir attribuer au

**DEPARTEMENT BIOTECHNOLOGIES de l' Université de La Rochelle**

Fait à----- Le -----

Signature et Cachet de l'entreprise